



Comité «OUI à la sécurité routière,
OUI à la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève»

la parole prononcée fait foi

EMBARGO : 24.09.2008, 13h30

Conférence de presse du mercredi 24 septembre 2008, à Berne

L'Arc lémanique, 2^e région économique de Suisse, a besoin d'une 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève

**Exposé de M. Christophe Reymond,
Directeur du Centre Patronal, Co-président du Comité**

Mesdames, Messieurs,

Fin août 2008, il y a donc moins d'un mois, le Crédit Suisse publiait une étude intitulée « Swiss Issues Régions : Espace métropolitain Genève-Montreux »¹, qui faisait les constats suivants, je cite :

«(...) L'espace métropolitain Genève-Montreux compte environ 900'000 habitants (...) et comporte deux centres : Genève, deuxième ville de Suisse, et Lausanne, chef-lieu du canton de Vaud et cinquième ville du pays. (...) La contribution de cet espace métropolitain à la valeur ajoutée total en Suisse s'élève à 13,6% et atteste sa dimension économique. (...) En raison de sa haute attractivité, l'espace métropolitain présente une évolution démographique plus dynamique que la moyenne nationale. Ces dernières années, ce sont les régions de Nyon, Morges/Rolle et Genève [donc l'Ouest du bassin lémanique] qui ont enregistré les hausses les plus marquées (...). En ce qui concerne la structure des branches, l'espace métropolitain Genève-Montreux et ses sous-régions affichent une forte prédominance du secteur tertiaire qui se traduit en grande partie par une valeur ajoutée par employé supérieure à la moyenne. La suprématie des services est encore accentuée par la dynamique des créations d'entreprises dont le nombre, supérieur à la moyenne (...), illustre la puissance économique de cette localisation. En raison du poids des services dans l'espace métropolitain, l'emploi y a crû de 7,1% entre 1995 et 2005, Nyon, Morges/Rolle et Genève ayant le plus contribué à cette hausse. (...) L'espace métropolitain Genève-Montreux présente selon nous un haut potentiel de croissance. »

¹ Credit Suisse Economic Research, Swiss Issues Régions – Espace métropolitain Genève-Montreux, Zurich, Credit Suisse, 2008, 49 pages

Mesdames et Messieurs, je tire de ces constats du Crédit Suisse les enseignements suivants :

Premièrement, l'Arc lémanique est la 2^e région économique de Suisse et connaît une croissance soutenue. Je le constate très clairement dans l'organisation que je dirige, qui compte 25'000 membres et qui, depuis deux ou trois ans, enregistre près de 40 nouvelles adhésions de sociétés ou d'indépendants chaque semaine. Je relève aussi une hausse extraordinaire des revenus générés par cette activité économique. Nous constatons ces deux dernières années des masses salariales qui croissent de façon spectaculaire, entre 8 et 10 % par an. Cela témoigne de l'augmentation de l'activité en général, qui rejaillit sur le nombre de personnes employées et sur les salaires.

Deuxièmement, le poids de l'agglomération genevoise fait que le centre de gravité de l'Arc lémanique se situe à l'Ouest du canton de Vaud, entre la ville de Morges et la ville de Nyon, soit précisément sur l'axe autoroutier qui fait l'objet de la pétition « Oui à la sécurité routière, Oui à la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève ».

Quand je considère par ailleurs la croissance du trafic routier sur l'Arc lémanique que Mme la Conseillère nationale Moret mentionnait à l'instant, j'affirme que l'aménagement à 3 voies de l'autoroute A1 Lausanne-Genève va de soi, comme l'aménagement à 3 voies du contournement de Zurich.

Mais, me direz-vous, que pensent les entreprises vaudoises et genevoises d'une 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève ? A l'occasion d'un sondage réalisé en 2007 dans les deux cantons, les résultats étaient extraordinairement clairs : une majorité des sondés estimait que leur entreprise était pénalisée par la saturation de l'autoroute Lausanne-Genève et près de 70% des entreprises estiment que la construction d'une 3^e voie autoroutière résoudrait les problèmes de trafic, loin devant la réalisation d'une 3^e voie ferroviaire Lausanne-Genève, également nécessaire.

Mesdames et Messieurs, nous ne sommes pas là pour nous plaindre ou pour tendre la main. Au contraire, c'est la vitalité de notre région, son dynamisme, que nous mettons en avant pour affirmer avec force : L'Arc lémanique, 2^e région économique de Suisse, a besoin d'une 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève.